

« Il faut avoir l'humilité de comprendre que nous sommes face à une crise sanitaire inédite, imprévisible, et qui évolue chaque jour », déclare le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand. Photo EPA



R. Ferrand : « 350 milliards d'euros contre le virus »

État d'urgence sanitaire, évolution de l'épidémie...

Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale, fait le point, détaille les mesures exceptionnelles votées ce dimanche, et répond aux polémiques : « L'heure est à l'état d'urgence, pas aux états d'âme ».

Propos recueillis par Hervé Chambonnière

La Bretagne et de nombreuses autres régions attendent avec angoisse l'arrivée d'une « vague » épidémique dans les tout prochains jours. Certaines projections sont très alarmistes. À quoi faut-il s'attendre ? Combien de temps cette crise peut-elle durer ?

Quiconque ferait des prédictions aurait à le regretter. Je m'en garderai bien. Notre système de santé est solide et prêt à faire face. Nos soignants accomplissent un travail phénoménal qui force le respect et l'admiration. Il y a une autre réalité : nous serons très nombreux à contracter cette maladie. Mais je rappelle que pour 85 % d'entre nous, celle-ci sera sans grave danger.

Lenjeu, c'est que les 15 % de cas graves ne se présentent pas dans les services hospitaliers en même temps. Nos structures ne pourraient absorber un tel afflux. Il faut donc freiner, retarder le plus possible le pic épidémique. La meilleure aide que nous pouvons apporter à nos héros en blouse blanche, c'est de ne pas les submerger. La hauteur de cette vague dépendra de chacun d'entre nous : elle est entre nos mains. Pour qu'elle ne soit pas trop haute et brutale, il n'y a qu'une chose à faire : respecter les règles de confinement, respecter les consignes de précaution pour ceux qui sont au travail, et respecter les mesures barrières. Et, oui, il faut se préparer à une prolongation des restrictions actuelles.

De nombreuses polémiques ont éclaté : mesures trop tardives, pas assez radicales, manque d'anticipation... Entendez-vous ces griefs ?

Il faut avoir l'humilité de comprendre que nous sommes face à une crise sanitaire inédite, imprévisible, et qui évolue chaque jour. Les pouvoirs publics y répondent par des ajustements successifs. Le gouvernement vient, par exemple, d'acheter 250 millions de masques. Mais tout ne peut être anticipé. Je constate que certains préfèrent refaire le match que le jouer. L'heure est à l'état d'urgence, pas aux états d'âme ! L'heure est à la solidarité, et au combat contre le virus. Pas aux polémiques !

Le vote des mesures d'urgence devait être bouclé vendredi soir. Il doit l'être aujourd'hui. Pourquoi ce retard de 48 heures ?

Il faut bien comprendre que nous sommes dans une situation inédite

pour le fonctionnement de nos institutions aussi. Pour prendre des mesures urgentes, et respecter dans un même temps l'État de droit, il fallait donner un cadre juridique à une situation qui n'avait jamais été prévue. Il y a des propositions, des débats, des amendements, des

« Et, oui, il faut se préparer à une prolongation des restrictions actuelles ».

explications... C'est l'exigence démocratique. L'essentiel est que l'état d'urgence sanitaire pourra être promulgué ce lundi. Grâce à lui, le gouvernement pourra réagir rapidement aux problèmes qui ne manqueront pas de se présenter chaque jour et qu'aucune loi ne saurait prévoir. Cela, sans avoir donc à solliciter à chaque fois l'Assemblée et le Sénat, mais tout en restant sous le contrôle des deux assemblées.

Que vont apporter ces textes votés ce dimanche ?

Assouplir, par exemple, l'organisation des congés, des RTT, suspendre les délais dans les procédures contentieuses, commerciales ou civiles, reporter le second tour des municipales... Il y a aussi les mesures d'aides annoncées par le Président, que nous portons à 350 milliards d'euros. C'est la traduction du « Nous gagnerons la guerre, quoi qu'en coûte ». Il y a la prise en charge du chômage

partiel à 100 % (8,5 milliards pour deux mois), les délais de paiement accordés pour les échéances fiscales et sociales (35 milliards), la création d'un fonds de solidarité d'un milliard pour les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros, et une aide forfaitaire (1 500 € pour les très petites entreprises, la garantie d'État exceptionnelle pour les prêts de trésorerie (300 milliards). C'est une aide massive et inédite, à laquelle participe d'ailleurs l'Union européenne. Tous les moyens ont été mobilisés. Le but, c'est de sauver les emplois et les outils de production, de manière à ce que l'on soit en capacité de redémarrer quand il le faudra.

Le Président a laissé entendre que cette crise devra générer de grands changements, politiques et économiques. Beaucoup de certitudes et de convictions seront remises en cause », a-t-il déclaré...

Nous tirerons les leçons, collectivement, de cette crise. La France doit se donner les moyens d'assurer la maîtrise de son destin. Il y a notre souveraineté sanitaire, par exemple. On voit bien qu'il y a des secteurs où il nous faut être indépendants : masques, médicaments, etc. Cette indépendance n'aura pas de prix, mais elle aura un coût. Il faudra consolider notre système de soins. Dans les heures dures de notre Histoire, la nature humaine donne un peu de ce qu'elle a de pire - des vols scandaleux de masques -, mais aussi beaucoup de ce qu'elle a de meilleur, de nouvelles formes de solidarités concrètes. Nous sortirons plus fort de cette épreuve. Nous gagnerons parce que nous agirons ensemble.